

CONSEILS ET POINTS DE VIGILANCE POUR L'APPROPRIATION DU DOCUMENT À DESTINATION DE L'ÉLÈVE: "MON TRAVAIL EN ARTS PLASTIQUES"

Ce document, réalisé dans le cadre de la réflexion sur la continuité pédagogique en arts plastiques lié à la situation de confinement puis de reprise progressive, répond à ces quatre principes partagés : une communication simple pour l'élève, des demandes explicites, une structuration claire et une auto-évaluation possible. De nombreuses ressources pédagogiques produites par le groupe de travail *Continuité pédagogique – collège* ont été harmonisées sous cette forme-cadre, et avec des déclinaisons possibles ; elles sont consultables sur le [site pédagogique arts plastiques Bleu Cobalt](#).






Réfléchi à partir de cette forme, parmi d'autres possibles, la proposition d'un document destiné à l'élève et intitulé « Mon travail en arts plastiques » n'est pas à considérer comme un modèle à suivre ou à donner tel quel aux élèves, mais bien à réfléchir et adapter selon les envies, expériences et intentions pédagogiques du professeur. Le document peut donc être modifié de manière souple et réfléchi en fonction de chaque dispositif d'enseignement et des conditions de son exercice (présentiel et/ou distanciel). Pour étayer ses propres choix, on pourra relire avec profit et parmi d'autres, cette ressource d'accompagnement des programmes : « Penser et mettre en œuvre la progressivité dans un programme curriculaire et de cycle en arts plastiques au collège - La séquence, une unité d'enseignement opérante et structurante dans le parcours de formation de l'élève en arts plastiques ».

Le document est construit sur la base des quatre domaines de compétences disciplinaires :

- *Expérimenter, Produire, Créer*
- *Mettre en œuvre un projet artistique*
- *S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité*
- *Se Repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art*

Leur ordre est conservé dans le document mais l'articulation entre la composante pratique, la composante théorique et la composante culturelle est à adapter selon les intentions pédagogiques du professeur. Ainsi en fonction de son dispositif d'enseignement, l'enseignant peut moduler le développement privilégié de l'une ou l'autre de ces composantes. Il peut également jouer de la temporalité et des conditions (présentiel/distanciel) pour construire une proposition adaptée à son contexte.

Remarque : Le document est proposé en deux versions modifiables, l'une en format .ODT, l'autre en format .DOC

Niveau	
Présentation du travail en arts plastiques à destination des élèves, des parents et responsables légaux :	
	
	
	
INCITATION : "....."	
<i>JE PRATIQUE</i>	
	
<p><i>La compétence que tu développes plus précisément dans ce travail est : «...»</i> <i>Grâce à ce tableau de progression, tu peux te situer et ainsi améliorer ton travail (Entoure le niveau choisi).</i></p>	
	
Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile
Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise

Ce cadre permet d'indiquer les informations définissant les contours du travail :

- Temps de travail adapté aux contraintes horaires : 1 heure par semaine.
- Matériaux et techniques nécessaires à la pratique.
- Dans cette proposition, les élèves vont devoir travailler sur la question : « ... ». Vous pouvez mettre ici le point du programme abordé.

Pour rappel, l'incitation, est à réfléchir et formuler comme posant un « problème » motivant avec un jeu d'obstacle(s) - ou contraintes - à franchir ou à contourner par l'élève.







Ce cadre permet d'y inscrire les consignes et contraintes de votre proposition.

Le domaine de compétence travaillée est :

- "Expérimenter, produire, créer."

Ce tableau de progression permet à l'élève de s'auto-évaluer sur une compétence travaillée. Les attendus du professeur sont détaillés en indicateurs explicites pour l'élève. Chaque flèche et niveau coloré est à compléter selon 4 niveaux de maîtrise d'une compétence. Une ressource méthodologique est disponible ici :

[« L'évaluation à distance en arts plastiques »](#)

<p>JE M'ORGANISE</p> 
<p>La compétence que tu développes plus précisément dans ce travail est : « ... » Grâce à ce tableau de progression, tu peux te situer et ainsi améliorer ton travail (Entoure le niveau choisi).</p> 
<p>ET / OU</p>
<p>JE M'EXPRIME</p> 
<p>La compétence que tu développes plus précisément dans ce travail est : « ... » Grâce à ce tableau de progression, tu peux te situer et ainsi améliorer ton travail (Entoure le niveau choisi).</p> 
<p>ET / OU</p>
<p>JE ME REPÈRE</p> 
<p>La compétence que tu développes plus précisément dans ce travail est : « ... » Grâce à ce tableau de progression, tu peux te situer et ainsi améliorer ton travail (Entoure le niveau choisi).</p> 

Ce cadre permet d'indiquer toute aide d'organisation afin de faciliter le travail des élèves (un conseil pour la réalisation, le temps estimé pour chaque étape, les dates et la manière de rendre le travail, etc.).

Il peut également contenir des éléments d'accompagnement méthodologique sur la mise en oeuvre d'un projet.

Le domaine de compétence travaillée est :
- "Mettre en oeuvre un projet artistique"

Il convient de choisir un nombre réfléchi de compétences à travailler et évaluer. En conséquence, ce domaine de compétence et/ou son évaluation peut, ainsi que les suivants et selon les choix pédagogiques, être gardé ou supprimé.

Ce cadre permet d'indiquer le travail à réaliser par l'élève par exemple autour de l'analyse de sa production ou de la mise en lien avec les créations des élèves de la classe et/ou des artistes.

Le domaine de compétence travaillée est :
- "S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité."

Ce cadre permet d'indiquer le travail à réaliser par exemple autour de la découverte et/ou l'analyse d'une ou de plusieurs oeuvres.

Les références choisies en nombre limité doivent comporter les informations du cartel : Auteur, Titre, Date, Technique, Dimensions, Lieu d'exposition.

Le domaine de compétence travaillée est :
- "Se Repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art"